

## A la rentrée 2004, le nombre d'enseignants augmentera dans le Sud et baissera dans le Nord

**Le ministère de l'éducation nationale souligne que le total des postes reste inchangé : 1 500 seront créés dans les écoles et autant disparaîtront dans les collèges et les lycées.**

Créations de postes d'enseignants dans le Sud, suppressions dans le Nord : le ministère de l'éducation nationale poursuit la logique de redéploiement des effectifs engagée à la rentrée 2003. Mais en septembre 2004, le nombre d'enseignants restera stable, alors qu'il augmentait encore d'un millier en 2003. Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire, a présenté, mercredi 7 janvier, la répartition entre les académies des postes créés ou supprimés. L'exercice est d'autant plus sensible dans le premier degré qu'il se traduit par des ouvertures et des fermetures de classe.

Dans un contexte budgétaire et social tendu, le gouvernement cherche à contenir les conflits locaux qui ne manquent jamais de survenir à cette période clé de la préparation de la rentrée. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, qui recevait les recteurs le 31 décembre 2003, avait insisté sur la nécessité d'expliquer dans le détail les principes qui gouvernent ces arbitrages, ce que s'est employé à faire le directeur de l'enseignement scolaire mercredi.

Aux élus, aux syndicats, à la presse, il a expliqué par le menu la mécanique de l'attribution des postes. *"Nous avons un vrai problème de fond : nous visons une meilleure efficacité de la dépense publique et nous voulons être garants de l'équité, c'est-à-dire de la répartition des moyens la plus juste possible"*, a-t-il développé.

Le redéploiement des moyens est d'autant plus délicat que le Nord et le Nord-Est sont pour la deuxième année consécutive les grands perdants. Ce rééquilibrage au profit du Sud et du Sud-Ouest s'explique par des facteurs démographiques mais corrige aussi un déséquilibre historique entre ces deux pôles, a justifié M. de Gaudemar.

A la rentrée 2004, 53 400 élèves supplémentaires arriveront dans les écoles. Pour faire face à cet afflux, 1 460 postes d'enseignants seront créés dans le premier degré, ainsi que 40 postes d'inspecteurs. Environ un tiers des académies dont les effectifs d'élèves sont stables ou en légère diminution rendent des postes. Parmi les plus touchées, celle de Nancy-Metz perd 76 enseignants, celle de Reims 52 tandis que Montpellier en gagne 183 et Nantes 180.

Dans le second degré, qui perd près de 34 000 élèves, le nombre de professeurs à temps plein diminue de 2 560. Ce chiffre correspond à la suppression de 1 500 emplois d'enseignants, de quelque 2 500 emplois de stagiaires, qui consacrent un tiers de leur temps à l'enseignement, et à la transformation de 110 emplois de professeurs en emplois de direction, d'éducation et d'inspection.

Ainsi, l'académie de Lille rend 567 postes suivie par Nancy-Metz (- 334 postes). *"C'est une hémorragie historique dans les effectifs"*, a protesté la secrétaire-adjointe de la FSU pour l'académie de Nancy-Metz, Marie-Pierre Forget. *"Le taux d'encadrement moyen des élèves ne baisse pas"*, a toutefois précisé M. de Gaudemar, *"les moyens en enseignants baissent de 0,6 % quand le nombre d'élèves recule de 0,7 %"* dans le second degré. *"Nous avons donné instruction aux recteurs de préserver les collèges, où se jouent beaucoup de choses. Il n'est pas normal de baisser leurs moyens au bénéfice d'une multiplication d'options aux lycées pour une petite poignée d'élèves. Il y a là une dérive élitiste"*, développe M. de Gaudemar.

### ALOURDISSEMENT DES EFFECTIFS

Ces instructions risquent d'être mal accueillies dans les lycées, qui gagnent des élèves (pas loin de 8 000), alors que les collèges en perdent plus de 41 000. Par ailleurs, M. de Gaudemar a annoncé qu'il *"faudrait réfléchir"* à l'avenir des petits établissements du second degré accueillant moins de 100 élèves. Des *"formes de coopération et des regroupements"* pourraient être envisagés à moyen terme.

Le principal syndicat des enseignants des écoles primaires, le SNUipp, a réagi dès mercredi après-midi. *"A l'évidence, la répartition des 1 460 postes prévus au budget ne permet pas de faire face à la hausse des effectifs"*, a-t-il estimé dans un communiqué. *"Cela aura des conséquences dans les écoles : alourdissement des effectifs, diminution de la formation continue (...), baisse du taux de scolarisation en maternelle."* Le principal syndicat des enseignants du second degré, le SNES, avait dénoncé dès le 19 décembre *"un scénario catastrophe"* pour la rentrée 2004.

**Martine Laronche et Virginie Malingre**